



Ministère de l'Agriculture
Centre National de Lutte Antiacridienne

BULLETIN D'INFORMATION SUR LA SITUATION ACRIDIENNE

PERIODE DU 01/11/2016 AU 10/11/2016 N°380

RESURGENCE MAJEURE

I. Conditions écologiques :

Au cours de cette décade, les conditions écologiques demeurent favorables à la survie et à la reproduction des criquets sur de grandes étendues au niveau du Trarza, de l'Inchiri et de l'Adrar où toutes les grars et les oueds sont encore verts. Au niveau du nord du pays (Tiris Zemmour), on note que les conditions écologiques sont en nette amélioration due aux pluies enregistrées entre le 23 et 26 octobre où les vivaces sont en reverdissement et l'humidité est à 2 - 20 cm de la surface.

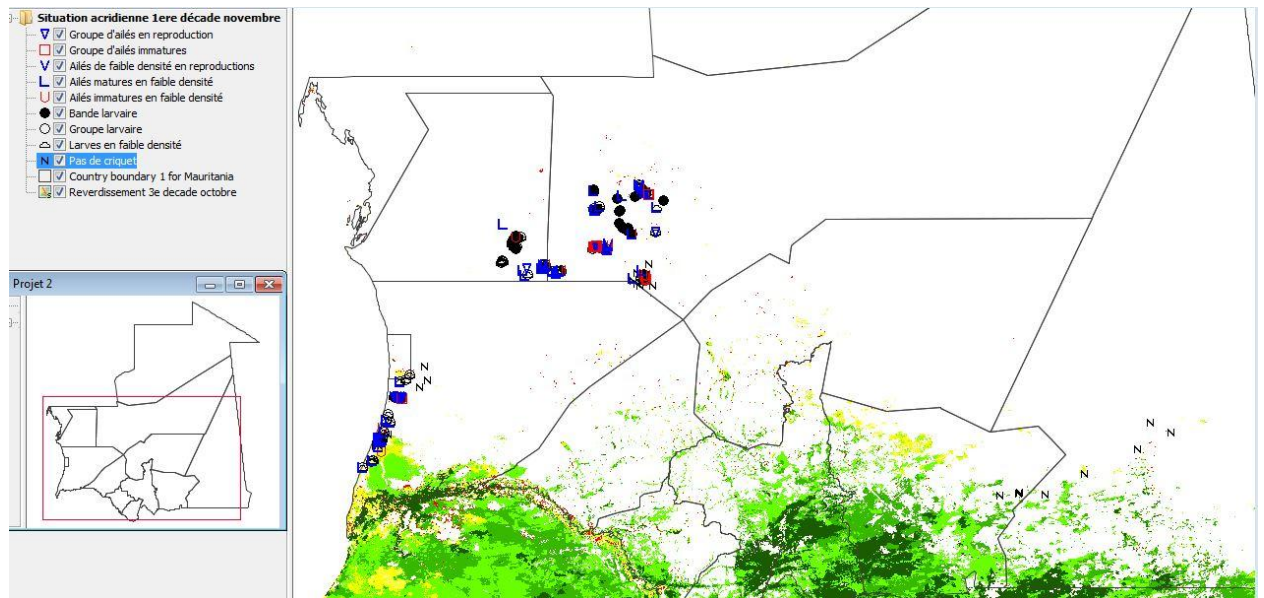
Ailleurs, dans le sud et le sud-est du pays, on note un dessèchement avancé des espèces annuelles ; ce qui favorisera davantage le déplacement des effectifs vers le Centre et le Nord dans les jours à venir.

II. Situation acridienne :

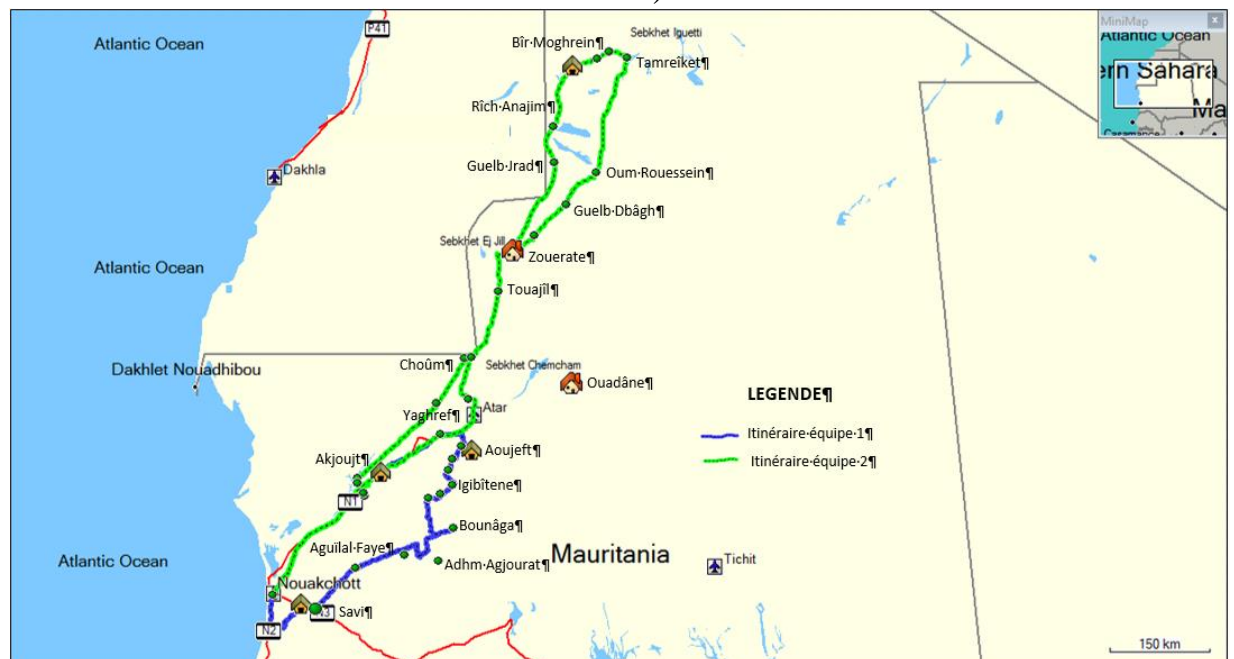
En plus de la situation acridienne relayée par les équipes de prospection lutte, ce bulletin contient les résultats de la mission d'évaluation menée par les experts de la région. Cette Situation est qualifiée de préoccupante, en particulier, dans le sud de l'Adrar et l'est de l'Inchiri. Cette situation pourrait être décrite comme suit :

L'ouest et centre du pays (Trarza, Inchiri et Sud Adrar) : on note la présence de bandes larvaires à tous les stades (L_1 à L_5) et de tailles variant de 20 m² à 2 ha, avec la dominance du quatrième stade (L_4). À l'exception des deux (02) taches larvaires observées avec un mélange d'individus solitaires et grégaires à El Medah, toutes les taches et bandes larvaires observées dans les trois régions prospectées sont de type *transiens- congregans* à *grégaire*.

Nord du pays (Tiris Zemmour et Dakhlet Nouadhibou) : la situation acridienne est encore calme, mais les conditions écologiques sont favorables pour la reproduction et la survie. De ce fait, on pourrait s'attendre à partir de la troisième décade de novembre à des arrivées de groupes d'ailés et probablement d'essaims en provenance des zones infestées (Trarza, Adrar, Inchiri).



Carte situation acridienne 1^{ère} décade octobre 2016 et du couvert végétal (reverdissement 11-20 octobre 2016 source IRI)



Carte d'itineraire de la mission d'évaluation de la stutation acridienne

III. Traitement :

Au cours de cette décade **2976,5 ha** ont été traités. Ce qui porte le cumul des superficies traitées à **11490 ha**.

IV. Dispositif :

Le dispositif de surveillance est composé de 15 équipes prospection/lutte, 1 équipes de coordination terrain et 1 équipe de logistique et d'approvisionnement. Ce dispositif est déployé comme suit :

- 4 équipes au Trarza ;
- 8 équipes en Adrar.
- 3 équipes en Inchiri ;
- 1 équipe de coordination en Adrar ;
- Une équipe logistique (1 camion et 1 4X4)

Un avion militaire de traitement est également en standby en cas de besoin.

V. Prévisions :

Compte tenu de la situation acridienne en cours (présence de tache et de bandes larvaires sur de très grands espaces géographiques de plusieurs centaines de km²) d'une part et la présence de conditions écologiques favorables à la reproduction des criquets sur de vastes étendues (du Trarza jusqu'à l'Adrar) en plus des récentes pluies significatives dans la zone hiverno-printanière (185 mm à Bir Moghreïn), on s'attend à la poursuite des opération de traitement contre les bandes larvaires d'une part et la formation de groupes voire d'essaims d'ici quelques jours.

Il est à noter que la formation de groupes de jeunes ailés à partir des populations larvaires localisées dernièrement est prévue d'ici la 2^{ème} décade du novembre 2016. Les opérations de prospection et de lutte seront intensifiées durant la prochaine période.

VI. Divers

Dans le cadre de la concertation régionale, une mission d'experts de la lutte antiacridienne de la Région occidentale (CLCPRO) s'est déroulée du 06 au 12 novembre en Mauritanie afin de réaliser, avec les collègues du Centre national de lutte antiacridienne (CNLA), une évaluation de la situation acridienne qui prévaut actuellement dans notre pays.

Glissière :

Tailles des essaims et des bandes larvaires

	Essaim	Bande larvaire
Très petit(e)	< 1 km ²	1 – 25 m ²
Petit(e)	1 – 10 km ²	25 – 2500 m ²
Moyen(ne)	10 - 100 km ²	2500 m ² - 10 ha
Grand(e)	100 - 500 km ²	10 - 50 ha
Très grand(e)	> 500 km ²	> 50 ha

(Source : DLIS)